

MEMBRE DU CSE : ASSISTER UN SALARIE A UN ENTRETIEN PREALABLE

OBJECTIFS :

Maitriser le cadre légal de l'entretien préalable et des différents modes de rupture.

Comprendre le rôle du membre du CSE lorsqu'il assiste un salarié à un entretien préalable, ses droits et ses devoirs.

Maitriser des outils de communication pour être efficace à toutes les étapes de la procédure.

PROGRAMME :

L'entretien préalable pourquoi et quand ?

Maitriser le cadre légal des différentes procédures de sanction et de rupture et plus spécifiquement de l'étape de l'entretien préalable.

Comment assister le salarié à chaque étape ?

Apprendre à préparer l'entretien.

Connaitre les droits et obligations de chacun durant l'entretien.

Comprendre son rôle après l'entretien.

Qu'est-ce que le droit d'alerte ?

Savoir quand et comment recourir au droit d'alerte.

Comment réagir de façon adaptée ?

Apprendre à communiquer de façon efficace selon les situations et les participants à l'entretien.

Validation de la formation :
attestation de fin de formation

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PUBLIC :

Membre du CSE

PRÉ REQUIS :

aucun pré requis

DURÉE :

2 jours, 12h00

TARIF :

Sur devis

LIEU :

Locaux ONLY RH, Anecy le vieux

CALENDRIER et HORAIRES :

A définir

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

Bulletin d'inscription

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Cas pratiques et échanges

Remise d'un support pédagogique

POSITIONNEMENT AVANT FORMATION :

Questionnaire de positionnement adressé à chaque participant avant la formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Quizz en fin de formation

EVALUATION DE LA FORMATION :

Questionnaire de satisfaction

INTERVENANT :

Virginie DIMIER, ONLY RH, conseil en RH

CONTACT :

Virginie DIMIER

06.99.56.61.59 v.dimier@only-rh.fr

